

DEC26106DAJ

Décision du 3 juillet 2026 portant prolongation du mandat de Mme Cécile ROBIN en qualité de Cheffe de département adjointe du Département ECODIV

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 8 juillet 2022 portant nomination de Mme Cécile ROBIN en qualité de Cheffe de département adjointe du Département ECODIV pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} septembre 2022,

Vu la décision du 9 décembre 2025 portant nomination de M. Sébastien DUPLESSIS en qualité de Chef du Département ECODIV pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2026,

Décide :

Article unique.

A compter du 1^{er} septembre 2026 et jusqu'au 31 décembre 2029, Mme Cécile ROBIN, Directrice de recherche de 1^{ère} classe, est prolongée dans ses fonctions de Cheffe de département adjointe du Département ECODIV.

Fait à Paris, le 3 juillet 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

